

*La ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat*

Paris, le 15 SEP. 2016

La ministre

à

Monsieur Pascal MAILHOS,
Préfet de la région Languedoc-
Roussillon-Midi-Pyrénées

Par courrier du 20 juillet 2016, vous m'adressez la proposition du volet Ours brun de la stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité.

Je vous remercie pour le travail conduit avec le comité de massif ayant abouti à la réunion du 1^{er} juillet dernier et au vote sur les différentes hypothèses portant sur la gestion de l'ours brun dans cette partie du massif pyrénéen,

Alors que la loi biodiversité vient d'être promulguée, la question de la population d'ours bruns dans le massif pyrénéen apparaît comme emblématique.

Je note que lors du comité de massif qu'il ne se dégage pas de majorité nette contre l'introduction de nouveaux animaux. De même, l'hypothèse d'introduire 6 ourses (4 sur le noyau occidental et 2 sur le noyau central) n'est pas majoritaire.

La proposition la plus acceptable localement serait l'introduction d'une ourse sur le noyau occidental. C'est ce qui sera proposé aux autorités européennes.

Mais cette proposition doit être validée par les parties prenantes que vous pouvez consulter

Ségolène ROYAL

